

**PUBLIC CONCERNE :**

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire

Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à manipuler un chariot automoteur à conducteur porté

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux critères suivants :

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice de la machine
- Bénéficier d'une aptitude médicale à la conduite de gerbeurs

**PREREQUIS :**

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur

**PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :**

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

**DUREE ET PLACES DISPONIBLES :**

2 jours / 14 heures

Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 -16h30

8 personnes maximum

**PROFIL DE L'INTERVENANT :**

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

**MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :**

- Salle de formation adaptée.
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

**TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D' ACCES :**

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Grigny

Dates : Nous consulter

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Les participants doivent apporter leurs propres équipements de protection individuelle (cf document en annexe)

**CONDITIONS DE REUSSITE :**

Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.

Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

**Votre contact :**

Tel : 01 80 85 65 05

[info.a3formationsecu@gmail.com](mailto:info.a3formationsecu@gmail.com)

**Objectifs :**

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative à l'utilisation de gerbeur à conducteur accompagnant
- Maîtriser la conduite en sécurité des gerbeur à conducteur accompagnant

**Contenu du stage :**

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

**Formation théorique :**

- La réglementation en vigueur, la responsabilité pénale des opérateurs,
- Les responsabilités et qualités du conducteur de gerbeur.

**Technologie des gerbeurs à conducteur accompagnant**

- Description du gerbeur à conducteur accompagnant
- Identification et rôle de chaque organe, dispositifs de sécurité,
- Le centre de gravité - Notions d'équilibre,
- Les types de palettes,
- La maintenance - Consignes d'entretien.

**Sécurité**

- La sécurité dans l'entreprise,
- Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie,
- Manutention et stockage des produits dangereux,
- Identification des pictogrammes,
- Savoir lire un tableau/abaque de charge

**Utilisation des chariots automoteurs de manutention**

- Prise de poste et mise en service
- Les vérifications journalières,
- La circulation à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments,
- Le stockage et le déstockage, le gerbage,
- Le chargement et le déchargement, les manipulations spéciales.
- Fin de poste et Maintenance

**Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :**

- **Test CACES®** comprenant un examen théorique et un examen pratique (**Notre partenaire testeur certifié est LES FORMATEURS PARISIENS** (certificat INRS N° D-606-04) **1 journée**)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- **Un CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité)** sera délivré par l'organisme testeur au stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.